

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 63 (1975)

**Heft:** 3

**Artikel:** Le foyer : (suite de la page 1)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-274076>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE FOYER

(Suite de la page 1)

spécifique de notre époque. De nombreux architectes l'ont étudié et ont érigé des théories : Le Corbusier, Wright, etc. Mais aucun grand savant, physicien, chimiste ou autre, n'aurait abouti à un résultat sans les recherches d'un ensemble de travailleurs appartenant à plusieurs disciplines. Mais il est utopique d'attendre une solution au problème si complexe du logement de quelques architectes génaux, mais isolés. Il faut absolument organiser sur le plan national, et même international, des études systématiques et continues sur ce point capital pour le bien-être et l'avenir de l'homme et de la société. Ce travail se fait depuis de nombreuses années dans certains pays (Angleterre, Suède, etc.). D'autres essayant de rattraper leur retard (France). Quand commençera-t-on en Suisse ?

Les différentes fonctions au sein du logement et de la cité ont été trop schématisées. On a abouti à une uniformisation des types de logements où chaque activité correspond à une surface donnée minimale conditionnant l'aménagement. L'appartement se compose, à part la cuisine et les locaux sanitaires, d'une zone de nuit où l'on ne peut que dormir et d'une salle de séjour où se déroulent simultanément travaux et loisirs des membres de la famille : couture et repassage, jeux des enfants, lecture, réception de la T.V., accueil des amis, etc.

La ville également s'est organisée schématiquement avec ses zones dortoirs, ses zones de travail et ses zones culturelles, les unes et les autres mouvant alternativement.

## Il faudrait...

Il faudrait aujourd'hui recréer des ensembles vivants en associant les logements avec la petite industrie, l'artisanat, les professions libérales, l'administration, le commerce et la vie sociale et culturelle. On essaierait de retrouver le concept de la rue animée et une vie communautaire à l'échelle humaine. Les immeubles devraient permettre de mêler différentes professions, classes sociales et générations. Les vieux, plutôt que de finir leurs jours dans un hospice, loin de tout, pourraient garder un contact



avec la vie active et, même, y participer selon leurs possibilités. Les enfants trouveraient dans cet entourage vivant et coloré le facteur de renouvellement et d'imprévu indispensable à leur développement que la jeunesse d'autrefois rencontrait dans ses contacts avec la nature aux alentours des petites agglomérations.

Les expériences en cours dans les pays nordiques sont symptomatiques des besoins sociaux actuels. Là, les couples de profession et de niveau social différents cohabitent et forment une « grande famille ». Cela résout bien des problèmes par la répartition des différentes charges : garde d'enfants, achat des vivres et de l'équipement ménager, préparation des repas, présence continue au foyer. Livres, disques, peuvent être mis en commun et enrichir la vie sociale et culturelle du groupe tout en préservant les exigences de la vie individuelle.

Pour que le foyer lui-même redeienne vivant, que pourrions-nous faire ?

L'espace doit redevenir primordial. C'est le seul véritable luxe que le consommateur doit exiger. Ce ne sont pas les revêtements coûteux ni les équipements ultra-modernes qui font la valeur d'un foyer. L'aménagement permet de le personnaliser. Il ne doit pas « paraître », mais « être ». Il faut se libérer des habitudes sociales et des pressions commerciales.

Il est souvent moins cher d'acheter un ensemble de meubles : salle à manger, chambre à coucher complète, etc., mais ces ensembles pour lesquels on n'hésite pas à s'endetter, sont l'image d'une vie stéréotypée dans laquelle on ne tarde pas à se sentir mal à l'aise.

Le mobilier devrait pouvoir se compléter et se transformer selon les besoins et le développement de la vie familiale. Un meuble doit être avant tout un ami et permettre aux parents et aux enfants une vie agréable.

Pour une amélioration de l'habitat, l'architecte n'est pas le seul acteur. Le consommateur doit aussi assumer ses responsabilités. Il doit être préparé dès l'école primaire déjà à la connaissance des matériaux, des couleurs, à l'organisation des espaces. Une information constante et objective des possibilités de logement doit lui être donnée. Ses exigences conscientes et établies peuvent alors freiner la spéculation et améliorer progressivement les conditions de l'habitat à venir.

Il faut que le logement devienne à nouveau un « foyer », centre familial et centre social, où chacun trouve l'occasion d'épanouir sa personnalité entière dans un équilibre de tranquillité et de contacts humains.

Notre époque nous offre une technique considérable qui peut être à la fois la meilleure et la pire des choses. C'est à nous de savoir enfin l'utiliser au profit de l'homme pour les années à venir. Il faut le dominer et utiliser ses possibilités. Nous sommes responsables de ce que nous en faisons.

Il faut réapprendre à connaître l'homme, à l'estimer suffisamment pour lui laisser une certaine liberté dans l'aménagement de son cadre de vie.

Il faut arriver à juguler la spéculation, afin de pouvoir créer un urbanisme volontaire et réfléchi pour que nos villes ne soient plus le résultat aléatoire d'intérêts particuliers.

# LOYER

## Taux hypothécaire — Carnet d'épargne

Très redoutable pour le budget du ménage à l'heure où le taux hypothécaire est relevé d'un demi pour cent au moins et où les voix des meilleurs bancaires se font entendre pour obtenir, le plus rapidement possible, une hausse complémentaire. Très redoutable du point de vue de l'homme de la rue, puisqu'il centre de l'ensemble, le **loyer**, répercute très sensiblement les variations du prêneur, le **taux hypothécaire**, et qu'une problématique compensation ne peut venir que du troisième, le **carnet d'épargne**. Que disent les intéressés ?

## LES MILIEUX BANCAIRES :

En période d'inflation, il faut rendre l'épargne plus attractive et pour que nous soyons en mesure de servir un intérêt convenable aux épargnantes, il est indispensable de relever le taux hypothécaire. Le relèvement d'un demi pour cent du taux hypothécaire permet de relever pour le moins d'autant le taux de l'épargne.

## LES MILIEUX IMMOBILIERS :

Monsieur Prix recommande de limiter la hausse du loyer à 7 % au plus, en compensation d'une hausse

d'un demi pour cent du taux hypothécaire. Il n'y a aucune raison, pour autant que les locataires nous laissent faire, de ne pas hausser le loyer à 7 %, avec ou sans dette hypothécaire.

### LES LOCATAIRES ÉPARGNANTS :

— on me prend 7 % sur le loyer sous prétexte de me les rendre sous forme d'intérêts revalorisés en remuement de mes économies placées en banque. Voyons un peu...

Un locataire paie 500.— francs le loyer (sans les charges) et il vient de recevoir un « Avis de majoration de loyer » qui propose une hausse de 7 % pour l'année prochaine. Chaque mois, c'est 35.— francs qu'il faudra débourser. En suivant la filière, il longe du côté de ses économies. Il possède 30 000.— francs sur carnet d'épargne et calcule qu'un demi pour cent de plus sur ce petit capital lui rapportera 150.— francs par année, soit 12.50.— francs par mois. Par conséquent, c'est 22.50.— francs par mois de perte sûre qu'il enregistre à chaque fois que, simultanément, le taux hypothécaire et le taux de l'intérêt du carnet d'épargne augmentent d'un demi pour cent.

Rassemblement  
en faveur d'une politique  
sociale du logement.

# A la recherche du temps à venir OÙ EST L'ESSENTIEL ?

— Mon mari travaille trop. C'est une vraie maladie. Il est comme une pendule qui ne s'arrête plus de sonner. Vous voulez que je vous dise ? J'envie les femmes dont l'homme est paresseux !

— Oh voit que le père ne l'est pas, sinon vous seriez d'un autre avis !

— Pas du tout. Au moins il s'occupera de moi !

Tout en récitant avec énergie, Clotilda poursuit vénémente :

— C'est pas une vie. Il prend à peine le temps de manger en rentrant de son travail. Seule la journée, sétée le samedi et le dimanche. Les enfants sont à l'école. Pour nous quatre, une maison était suffisante. Qu'est-ce qu'il avait besoin d'en commencer une autre ? Tenez, ça peut vous sembler drôle, mais nous étions plus heureux dans une petite chambre, ensemble. Il avait le temps, alors. Quand je serai morte, ce sera trop tard, n'est-ce pas ? Si c'était pas pour les enfants, je m'en irais.

Consternée, je l'écoute sachant qu'elle a raison. Une conversation avec un restaurateur suisse qui avait fait fortune en Hollande me revient à l'esprit. En voulant travailler nuit et jour pour procurer une belle vie à ma femme, je l'ai perdue. Elle était trop seule. Un autre s'est occupé d'elle.» Il était pathétique. Comme Clotilda pour qui je reste maintenant à la maison. Puis elle, faire des ménages, c'est une manière d'échapper à sa lâcheté solitaire.

Elle a compris où était l'essentiel : profiter d'être ensemble, en famille, pendant qu'il en est temps. Car la sagesse qui s'acquiert avec les années ne remplace pas les heures perdues à l'époque où l'on n'était pas seul.

Monique Barbey.

# GAI, GAI, MARIEZ-VOUS !

## Résultats de notre enquête

Bravo et merci d'avoir répondu si nombreuses à l'appel ! Dix centimètres de papier m'atteignaient à mon retour de Berne où, chose amusante, la question du nom et du lieu d'origine de la femme mariée a fait l'objet d'un débat non prévu au programme. Signe qu'un certain nombre de femmes ne se satisfont plus du statu quo. Elles imaginent et désirent d'autres solutions.

### Lieu d'origine

Le verdict est clair : à la quasi unanimous, on préfère garder son lieu d'origine. Une seule voix défend le système actuel, trois ne se prononcent pas et trois autres proposent d'y ajouter le lieu d'origine du mari.

En fait, la commune d'origine a beaucoup perdu de son importance depuis que les questions d'assistance publique ont été réglées par un Concordat. Actuellement, les citoyens démunis dans des cas presque exceptionnels : biens bourgeois, lieu de référence pour les Suisses de l'étranger, lieu de vote des juges fédéraux entre autres, démarches administratives lorsqu'on se domicile dans un autre canton, etc.

Pour la vaste majorité des Suisses, la commune d'origine est une chose à laquelle on reste sentimentalement attaché. Jusqu'à son dernier souffle, Solange sera citoyenne de cœur de La Tour-de-Peilz, mais cela ne lui suffit plus.

Pour la grande majorité des Suisses, la commune d'origine est une chose à laquelle on reste sentimentalement attaché. Jusqu'à son dernier souffle, Solange sera citoyenne de cœur de La Tour-de-Peilz, mais cela ne lui suffit plus.

Quant donné la fréquence des divorces et le nombre d'enfants dont le nom ne correspond plus à celui de leur mère, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas bientôt d'un phénomène banal.

Quoi qu'il en soit, si la femme mariée garde, par principe, son nom à elle, tous les enfants de parents unis ou de parents divorcés seraient logés à la même enseigne.

Quant à donner à l'enfant, automatiquement, le nom de la mère, on voit d'ici avec quel enthousiasme les hommes accueilleraient cette proposition. D'autre part, il arrive, maintenant, que les enfants soient attribués au père en cas de divorce... et le problème surgirait à nouveau.

Comme on ne peut contenter tout le monde, l'idée du libre choix du nom de l'enfant s'impose. Mais qui choisirait ce nom et à quel moment ?

### En résumé

Il y aurait beaucoup moins de cas dramatiques s'il était admis d'entrer que mère et enfant portent des noms différents : la mère le sien, l'enfant celui du père.

Idélette Engel

**KYBOURG**  
ÉCOLE DE COMMERCE  
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Ile - Tel. 28 50 74  
Directeur : R. KYBOURG  
Officier de l'Ordre des palmes académiques  
Membre de l'Association genevoise des écoles privées  
AGEP

Préparation aux fonctions de :  
SECRETAIRE DE DIRECTION  
SECRETAIRE STENOGRAFIE ET CYCLOGRAPHIE  
SECRETAIRE-COMPTABLE  
SECRETAIRE DE BANQUE  
AIDE DE BUREAU  
CYCLOGRAPHIE

ANGLAISS : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce  
Cithématique : préparation aux concours difficiles de Suisse romande.  
Sténis et datys : préparation aux concours difficiles de Suisse romande.